

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1264

présenté par

Mme Reid Arbelot, M. Brugerolles, M. Tjibaou, M. Bénard, M. Sansu, M. Rimane,
Mme Bourouaha, M. Monnet, M. Peu, M. Nadeau, M. Maillot, Mme Faucillon, M. Castor,
M. Maurel, Mme Lebon, Mme K/Bidi, M. Lecoq, Mme Sanquer, M. Baptiste, M. Seo,
M. Mathiasin et M. Ratenon

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.</p>
